

PV approuvé lors de la réunion
du CM du 09 /03/2026
PV affiché le 10/03 /2026

Procès-Verbal valant compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 15 janvier 2026.

Présents : RÉSONET Danielle, MIGNOT Hervé, MALVAL Élodie, BARRIER David, BERGER Serge, PARIS Leïla, DUBOIS Sandrine, RIMBAULT Éric, PAQUET Daniel, TRAVERS Baptiste.

Absent : DIVAY Thibaut

Secrétaire de séance : Hervé MIGNOT.

Madame le Maire fait approuver le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 4 décembre 2025.

1- COUT MOYEN DEPARTEMENTAL 2025-2026 – CONTRAT D'ASSOCIATION AVEC LE RPI - délib 2026_01_01.

Madame le Maire expose qu'elle a reçu la liste des enfants de Landavran scolarisés dans le RPI.

la circulaire préfectorale du 23 octobre 2025 fixe le coût moyen départemental d'un élève à la rentrée scolaire 2025 à 493 € en élémentaire et à 1554€ en maternelle.

Pour l'Ecole Saint Louis de Champeaux, il y a 18 élèves domiciliés à Landavran subventionnés à hauteur du coût moyen départemental en vigueur soit :
18 élèves de maternelle x 1 554 € = 27 972 €

Pour l'Ecole Saint Joseph de Landavran, il y a 36 élèves domiciliés à Landavran subventionnés à hauteur du coût moyen départemental en vigueur soit :
36 élèves de primaire x 493 € = 17 748€

Considérant que le versement se fait par acompte de 25%, 3 en année N et le solde en année N+1.

Il y a lieu de fixer le montant à verser en 2026 soit :

Janvier 2026 (solde 2025) 10 330€

Mars 2025 : €

Juillet 2025 : €

Octobre 2025 : €

Montant dû pour l'année 2025-2026	ELEVES	CMD	TOTAL
	De maternelles :	1 554 €	27 972 €
	De primaire :	493 €	17 748 €
	TOTAL		45 720 €

Répartition des versements pour l'année 2025-2026	Janvier 2026 (solde 2025)	10 330€
	Mars 2026	11 430 €
	Juillet 2026	11 430 €
	Octobre 2026	11 430€
	Janvier 2027	11 430€

Total : 45 720 € qui seront versés à l'OGEC de Champeaux-Landavran en 4 versements, en janvier (solde 2025), en mars (1^{er} versement), en juillet (2^{eme} versement), en octobre (3^{eme} versement).

Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité cette répartition et certifie que ces montants seront repris lors de l'établissement du Budget Primitif 2026.

PRESENTS :10 VOTANTS :10 POUR :10 CONTRE : ABSTENTION :

Madame le Maire rappelle que l'OGEC a fait une demande à propos des travaux de mise aux normes à réaliser dans les WC, le bâtiment appartient à la commune. Les travaux ont été estimés à 35 000 euros, madame le Maire a demandé la communication des devis, une aide financière sera sollicitée auprès de la commune pour ces travaux, une autre solution pourrait être envisagée : la cession, ceci permettrait à l'OGEC d'obtenir des subventions et un prêt à taux plus intéressant.

Les élus réfléchissent à cette possibilité.

2-MODIFICATION DES STATUTS DE VITRE COMMUNUATE délib 2026_01_02.

Madame le Maire présente la modification des statuts de Vitré Communauté intégrant la compétence **17. Réseau public de chaleur :**

- Création, exploitation des réseaux publics de chaleur constituant un service public de distribution de chaleur au sens de l'article L. 2224-38 du CGCT ;

- Vente de la chaleur produite par les réseaux publics de chaleur relevant de la compétence de Vitré Communauté. »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la modification présentée.

PRESENTS :10 VOTANTS :10 POUR :10 CONTRE : ABSTENTION :

3-DÉCISION MODIFICATIVE AU BUDGET 2025

delib 2026_01_03

Madame le Maire explique qu'il y a lieu de prévoir l'amortissement sur l'exercice 2025 des travaux d'électrification réalisés à l'Orrière en 2024.

Ces travaux s'élevaient à 1800 euros, la durée d'amortissement est de 10 ans.

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2158 (21) : Autres install. matériel et outil	180,00	28041411 (040) : Biens mobiliers, matériel	180,00
	180,00		180,00

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
681 (042) : Dot. aux amort. & aux provisions-	180,00	752 (75) : Revenus des immeubles	180,00
	180,00		180,00
Total Dépenses	360,00	Total Recettes	360,00

QUESTIONS DIVERSES**INFORMATION SUR LES INDEMNITES DES ELUS PERÇUES EN 2025.**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal du montant des indemnités versées aux élus en 2025.

2025	BRUT	NET VERSE
Danielle RESONET, maire	17 264.16€	14 933.52 €
Hervé MIGNOT, 1er adjoint	5 277.96 €	4 102.08 €
Elodie MALVAL, 2eme adjoint	5 277.96 €	3 849,36 €


DEMANDE D'ÉLAGAGE

Madame le Maire a reçu un courrier d'un agriculteur de Montreuil sous Pérouse qui a repris des terres à Landavran, il rencontre des difficultés pour circuler en tracteur dans les chemins communaux qui desservent ces parcelles, il souhaiterait qu'un élagage soit réalisé.

Un devis sera demandé à l'entreprise Vallée.

La séance est levée à 21h15.

Le Maire
Danielle RESONET



Le secrétaire
Hervé MIGNOT



